

Toutes les infos pour recycler votre sapin de Noël

Chaque année depuis plus de 10 ans, la Ville de Troyes recycle en moyenne 3000 arbres qui ont fait briller les yeux des petits et des grands durant les fêtes.

Lorsque votre sapin commence à perdre de sa superbe, et si vous n'avez pas opté pour un arbre à replanter, apportez-le dans l'un des points de dépôt pour lui offrir une seconde vie. Savoir qu'une fois broyé il contribue à entretenir les cheminements et à enrichir les sols du parc des Moulins rendra sans doute la séparation moins douloureuse...

Les 32 points de dépôt répartis dans toute la cité sont à retrouver sur le site internet de la Ville de Troyes, à l'aide de [ce plan interactif](#).

N.B. : Les sapins doivent être impérativement déposés dans leur état naturel (sans sac ni filet d'emballage, sans décoration ni trace de flochage), afin de faciliter leur transformation en paillage 100% écologique.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr